

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **125 (1999)**

Heft 13/14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Francesco Della Casa,
rédacteur

Comme on l'a vu, la candidature déposée par la ville de Sion en vue de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2006 a récemment connu une issue défavorable. Ce résultat négatif suggère néanmoins un certain nombre de réflexions sur la façon dont ce projet d'envergure à été conduit.

On le sait, la tâche consistant à programmer des infrastructures destinées à n'être utilisées à leur pleine capacité que durant un très bref laps de temps pose inmanquablement la question de leur destination ultérieure¹. Seul un bassin de population suffisamment vaste permet en effet d'envisager une utilisation de ces équipements en dehors du contexte particulier des Jeux Olympiques. Dès lors, un projet s'insérant dans la proximité d'une métropole offre une réponse clairement plus pertinente à cette problématique que ne le peut une proposition articulée autour d'une agglomération secondaire. A cet égard, la désignation des villes de Nagano et de Salt Lake City pour les deux olympiades précédentes indique l'amorce d'une tendance que l'élection de Turin n'a fait que confirmer.

Si les promoteurs de la candidature sédunoise n'ont manifestement pas tenu compte du danger que pouvait représenter pour eux une candidature urbaine, c'est qu'à trop évoquer la mythologie alpestre, ils ont peut-être fini par s'en trouver aveuglés. La pratique sportive hivernale n'est aujourd'hui plus le fait exclusif de montagnards: on skie dans de grandes halles au Japon, on organise des compétitions de snowboard dans la plupart des grandes villes européennes, tandis que les sports de glace se sont depuis longtemps développés dans un cadre citadin.

Pour promouvoir ce projet d'envergure, on s'est sans doute fourvoyé dans le choix des personnes en charge de la communication et du lobbying. Celles-ci ont opté pour une concentration de leurs efforts sur les médias nationaux, négligeant l'art et la manière de s'adresser aux décideurs que l'on entendait précisément convaincre. L'attitude ouvertement triomphaliste que le comité d'organisation a cru bon de manifester durant les derniers mois de la campagne est à cet égard instructive, au vu des effets désastreux qu'elle a finalement provoqués.

Motivé de façon univoque par la bonne évaluation dont a bénéficié le dossier technique et mû sans doute par le désir d'obtenir une approbation massive de la part de la population et des médias, l'optimisme hypertrophié qui en a résulté a occulté la qualité indiscutable des autres candidatures en lice. A n'entendre que brièvement M^{me} Evelina Christillin, la remarquable directrice du projet turinois, on pouvait comprendre que l'adversaire avait déjà pris quelques longueurs d'avance dans le domaine du style et des techniques de communication².

Le refus d'envisager ne serait-ce que l'éventualité d'un échec a enfin généré un dépit collectif à l'origine d'un flot de commentaires souvent inadmissibles. Exprimés parfois par des personnalités de premier plan, ceux-ci ajoutèrent à l'inconvénient de la défaite les stigmates de l'indignité. L'impact de remarques xénophobes ou injurieuses -italiens truqueurs, africains incompetents, délégués corrompus- ne manquera sans doute pas de se faire sentir lorsqu'il s'agira de défendre un autre projet helvétique sur le plan international. □

¹ Ce point crucial a par exemple conditionné d'emblée la conception générale d'Expo.01, laquelle a imposé le concept du «précyclage» de l'ensemble des constructions comme condition préalable. Extraordinairement vilipendé dès ses débuts, ce projet apparaît aujourd'hui avoir été mené avec infiniment plus de tact et de doigté que la tonitruante candidature chère à M. Ogi.

² Quoi que puisse en dire, avec une élégance toute militaire, le colonel Mudry, directeur de la candidature de Sion 2006. (*Le Matin* du 4 juillet 1999)